



## EXERCICE DE DECOUVERTE

### NAVIGUER DANS LE SITE WEB DE LA CONVENTION

---

Suivez le cheminement indiqué et répondez à toutes les questions posées en italiques aux différentes étapes.

**1. Allez dans le site de la Convention :** <http://www.unccd.int>

**2. Cherchez s'il existe une version française de ce site**

**3. Allez dans « Région » :**

Vous verrez la liste des *Régions* au sens Nations Unies du terme.

Si vous êtes concerné par la Région « **Africa** », avant de cliquer sur Africa :

- notez les différentes « régions » du monde au sens des Nations unies ;
- notez quelles sont les différentes « annexes » de la Convention relatives à ces régions.

Si vous êtes concerné par une autre région, cliquez sur le nom de cette région.

**4. Sélectionnez un pays dans la liste proposée, « select country » :**

Choisissez tout d'abord votre propre pays avant d'aller consulter les autres qui vous intéressent ou que vous connaissez.

**5. Sélectionnez successivement les différents items pour voir leur contenu :**

1- **NAP (PAN Programme d'action national)** : y en a-t-il un pour votre pays, de quand date-t-il ? Qui l'a élaboré, quel est son statut vis-à-vis du Plan ou d'autres documents stratégiques de développement de votre pays ?

2- **Country profile** : y en a-t-il un pour votre pays, quand a-t-il été établi et par qui ? Est-il toujours valable à votre avis ?

3- **Rapport à la convention** : tous les deux ans votre pays doit faire un rapport à la convention sur l'état de la désertification dans le pays et faire le point sur les actions entreprises dans le cadre du PAN.  
Allez voir les rapports existants de votre pays : qui les a établis ? Analysez leur contenu.

4- **Le point focal** : le point focal est-il clairement désigné ? Est-ce à jour ? Y-a-t-il ses coordonnées, son nom, son ministère de rattachement ? Téléphonez au numéro indiqué et vérifiez les informations données sur votre pays ; si vous êtes vous-mêmes le Point focal, profitez-en pour mettre à jour les informations de votre pays sur le site de la Convention.

5- **« Roster of experts »** : normalement il doit y avoir dans le site une liste d'experts nationaux de votre pays. Est-elle présente et à jour ?

6- **OSC-ONG** : normalement il doit y avoir dans le site une liste d'ONG et d'organisations de la société civile de votre pays. Est-elle à jour ?

### **6. Allez dans « official documents » :**

Vous y trouverez tous les documents officiels de toutes les Conférences des Parties, de tous les CRIC<sup>1</sup>, de tous les CST<sup>2</sup>, tous les documents préparatoires à ces réunions et toutes les résolutions adoptées ; il y a aussi les recommandations pour les réunions, les listes de participants, etc.

Allez voir les listes de participants et retrouvez les personnes que vous connaissez, elles peuvent vous être utiles.

### **7. Allez dans la partie « pays développés » :**

Sélectionnez le pays développé de votre choix, vous y trouverez tous les rapports d'activités que ce pays a envoyés à la Convention.

Analysez ce que dit le pays développé sélectionné sur sa coopération avec les pays affectés :

- Votre pays est-il cité ?
- Y-a-t-il des montants financiers indiqués dans le rapport ?
- Y-a-t-il des descriptions de projets réalisés dans votre pays ?
- Ces descriptions correspondent-elles à la réalité que vous connaissez ?



*Les différentes étapes proposées peuvent prendre beaucoup de temps : commencez par votre pays, et essayez ensuite avec un pays développé « test » comme indiqué dans la dernière étape.*

*Attention, depuis 2010 les rapports nationaux ne se présentent plus comme avant, ils s'intègrent dans une nouvelle démarche unique pour tous les pays et se présentent comme des tableaux commentés d'indicateurs de diverses natures. Cette démarche est appelée « PRAIS ».*

---

1. CRIC : Committee for the Review of the Implementation of the Convention

2. CST : Committee on Science and Technology